FESTIVAL PTIT CLAP RÈGLEMENT 2026

PREAMBULE

La Ville de Levallois organise la 16e édition du Festival Ptit Clap, concours de courts métrages dont la vocation est de promouvoir les jeunes talents du cinéma.

1. Conditions d'admissibilité

Ce concours est ouvert et réservé aux jeunes réalisateurs de 15 à 25 ans du monde entier. Les courts métrages participants ne doivent pas excéder 14 minutes et 59 secondes, générique compris. Etant entendu que:

- Les participants doivent envoyer un court-métrage de fiction qu'ils auront réalisé eux-mêmes.
- Les participants ont l'entière liberté de choix quant à la façon de traiter leur sujet, sous réserve du respect des lois et règlements en vigueur, et plus généralement des dispositions relatives à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Les organisateurs se réservent le droit de ne projeter en finale que des films adaptés à un public mineur.

- Chaque participant ne pourra envoyer qu'un seul et unique court-métrage.
- Les films sont obligatoirement réalisés en langue française ou sous-titrés en français.
- •Les courts métrages finalistes doivent impérativement disposer d'un fichier sous-titres anglais et/ou français.

Les documentaires, les clips vidéo, les films d'animations ainsi que les films réalisés uniquement à partir d'images de synthèse ou 3D ne peuvent pas concourir au festival.

2. Inscription

L'inscription au festival se fait uniquement via la plateforme www.shortfilmdepot.com du 1er janvier au 31 mars 2026.

Après leur inscription en ligne, les participants doivent **impérativement adresser une copie de leur pièce d'identité et l'autorisation parentale pour les mineurs** à l'adresse suivante : ptitclap@ville-levallois.fr

3. Comité de sélection

Un comité de sélection se réunira pour désigner les films finalistes.

Tous les films finalistes seront projetés lors de la cérémonie officielle.

4. Festival et Cérémonie officielle

Le Festival Ptit Clap commencera avec les projections pour la jeunesse en janvier et se clôturera en juin 2026 avec la cérémonie officielle qui présentera les films finalistes au jury de personnalités du cinéma et au public dans le Cinéma Pathé de Levallois.

À l'issue des projections, le jury délibèrera pour désigner les prix suivants :

- Grand Prix du Jury
- 2e Prix du Jury
- 3e Prix du Jurv
- Prix d'interprétation féminine
- Prix d'interprétation masculine

Le public sera invité à voter pour désigner :

- Le Prix du Public

5. Droits d'auteur

La demande d'inscription en vue de la participation à la 17^e édition du Festival Ptit Clap implique l'acceptation des présentes conditions. De plus, il appartient aux réalisateurs d'être en conformité avec les règlements de la Sacem.

6. Films finalistes

Les films primés ou sélectionnés lors du festival peuvent faire l'objet de projections non commerciales ponctuelles sur l'année lors d'évènements off de promotion du Festival Ptit Clap. A l'issue de la cérémonie, chaque lauréat se verra attribuer un laurier mentionnant le prix reçu, qu'il devra ajouter au générique de début ou de fin de son court métrage et sur ses supports de communication.

7. Communication

En cas de sélection, le festival se réserve le droit de présenter un extrait aux télévisions locales, nationales et internationales, n'excédant pas 10% de la durée totale de l'œuvre. Le festival se réserve également le droit d'utiliser les extraits du film pour sa bande annonce officielle. De plus, des photographies des films pourront être utilisées à des fins de promotion (presse écrite, Internet, réseaux sociaux).

8. Annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler le festival en cas de problème majeur indépendant de sa volonté.

